



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 2 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE NUMÉRO 6

Éboulement en Maurienne : Mesures de soutien à l'activité et à la vie locale

À la suite des éboulements intervenus le week-end dernier, le ministre délégué chargé des Transports Clément Beaune, s'est rendu en Maurienne jeudi 31 août. Il a notamment annoncé le lancement des travaux de sécurisation et de protection sur l'autoroute A43. Si les conditions de sécurité des entreprises mandatés se maintiennent dans les jours qui viennent, ces travaux permettent d'envisager une réouverture de la portion entre Saint-Michel-de-Maurienne et le Freney en fin de semaine prochaine.

En parallèle, la mise en place des moyens de substitution pour les transports publics est en cours par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et TER Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec le syndicat du Pays de Maurienne pour les transports scolaires.

Dès dimanche et dans la perspective de la rentrée lundi 4 septembre, des liaisons par autocars permettront d'acheminer l'ensemble des élèves de Haute-Maurienne vers leurs établissements. Des informations sont communiquées sur le site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (<https://www.cars-region-savoie.fr/eboulement-maurienne/>). Les modifications d'itinéraire ou d'horaires sont également en cours de diffusion par message sur les téléphones des usagers.

Pour rappel, afin d'assurer le maintien de la vie économique en Haute-Maurienne des convois sécurisés par la gendarmerie ont été mis en place depuis le 29 août 2023. Ils sont organisés du lundi au vendredi à 6h30, 10h30, 14h30 et 18h30 dans le sens Saint-Michel-de-Maurienne > Modane.

Le préfet de la Savoie, François Ravier, salue la mobilisation de l'ensemble des partenaires pour assurer la continuité des services. Il remercie les gendarmes et policiers présents sur le terrain dans l'encadrement des convois et la sécurisation du secteur.

Le préfet de la Savoie appelle les automobilistes et habitants des communes concernées à faire preuve de prudence à l'approche et dans la traversée de la zone concernée ainsi qu'à suivre les messages délivrés par les autorités et les différents services routiers.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr